

Seizièmes rencontres - échanges au Sofitel Paris Forum Rive Gauche



Chère Madame,
Chère Cathy Kopp,

Nous sommes très heureux de recevoir le Directeur Général des Ressources Humaines du Groupe à Trait d'Union car nous savons tous l'extrême importance du rôle des collaborateurs dans nos métiers de services.

Vous avez rejoint Accor en novembre 2002 et je suppose que l'année 2003 a été riche en découvertes et en expériences sur tous les continents où vous avez rencontré beaucoup de managers, de chefs de service et d'employés.

Nous allons écouter avec attention le bilan que vous tirez de votre première année avec nous, ainsi que les priorités que vous fixez pour 2004.

J'aimerais souligner également que vous êtes la première dame à être invitée à nos soirées Trait d'Union. Gageons que beaucoup d'autres vous suivront.

Je passe la parole à Michel Fernet, Directeur Général du Press Club de France, qui nous fait l'amitié d'animer ce débat et qui va rappeler les grandes lignes de votre carrière professionnelle.

Bonne soirée à tous.

*Discours de Louissette Huet Tocny,
Présidente Fondatrice.*



Michel Fernet a accueilli Cathy Kopp devant les 150 participants à cette soirée au Sofitel Paris Forum Rive Gauche. Après avoir rappelé la carrière de Cathy Kopp, il lui a demandé de donner son sentiment sur sa première année passée chez Accor et de faire état de ses surprises, les bonnes comme les moins bonnes.

Cathy Kopp a indiqué qu'elle avait été frappée, dès son arrivée, par le sens de la responsabilité qui anime les collaborateurs de Accor. Elle a également souligné que lors de ses stages sur le terrain elle avait pu remarquer la grande «sensibilité clients» de tous. Enfin, la grande simplicité des rapports entre les personnes constitue pour elle une réalité très forte de la culture Accor.

Cathy Kopp a ensuite indiqué que plus de 25 % des employés du Groupe ont moins de 25 ans et que plus de 50 % ont moins de 35 ans. Compte tenu de cette caractéristique, la politique des ressources humaines doit s'adapter aux priorités et aux aspirations de ces générations.

(suite au verso)





(suite de la première page)

Abordant les chantiers de la politique des ressources humaines de Accor, elle a rappelé l'importance de la formation, notamment celle sur l'accueil des clients et le management des équipes, la gestion des carrières et de la mobilité qui doit être de plus en plus professionnalisée en identifiant bien les personnes et les postes, en toute transparence.

Enfin, Cathy Kopp a confirmé la volonté de la Direction Générale des Ressources Humaines de poursuivre la politique du Groupe en matière d'attractivité et de reconnaissance. Accor doit véritablement valoriser «les métiers de l'hospitalité», notamment à l'extérieur du Groupe.

En conclusion de cette intervention, Cathy Kopp a répondu aux questions de la salle sur la permanence des valeurs Accor et sur l'importance du rôle des Directeurs d'établissements.

L'Association Trait d'Union Accor remercie chaleureusement Max Jean et son équipe du Sofitel Paris Forum Rive Gauche pour leur accueil et le superbe cocktail.

Trait d'Union remercie également Accor pour le cadeau offert à chaque participant.



Assemblée Générale de l'Association Trait d'Union Accor

Mardi 9 mars 2004 à 17 h 30
au Press Club de France

Prochaines rencontres Trait d'Union

Mardi 9 mars 2004 à 18 h 30
au Press Club de France



Intervention de Benjamin Cohen,
Vice-Président du Directoire.

Amicale Golf Trait d'Union Accor



Notre prochaine rencontre amicale aura lieu le **samedi 6 mars 2004** sur le prestigieux parcours de l'Albatros du Golf National de St Quentin en Yvelines. Cette compétition sera suivie d'un dîner organisé par les équipes du Novotel.

Offre spéciale pour cette journée :
75 euros par personne (green fee + droit de compétition + remise de prix + dîner) et 35 euros pour le dîner accompagnant non golfeur.

Pour obtenir plus d'informations contacter
Gaëtan Bisson ou Pascal Mélique :
BISSON_Gaetan@accor-hotels.com ou **06 17 78 80 58**
MELIQUE_Pascal@accor-hotels.com ou **06 17 78 80 48**

Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Olivier Devys, Louïsette Huel-Tocny, Philippe Liger, Pascal Mélique, Michel Portes, Magali Soave, Sophie de la Roche.

Association Loi 1901
2, rue de la Mare Neuve 91021 EVRY Cedex